FRC 3, 19804

19804

Case FRC 12205

RÉPONSE

DE

J. Ch. LAVEAUX,

A un écrit anonyme intitulé : Portrait de Laveaux, etc.

J'AUROIS voulu ne m'occuper que de la chose publique, mais on veut m'assassiner avec le poignard de la calomnie ; il faut répondre. Triste obligation !

On a distribué hier lundi 15 juillet, à la porte de la Convention nationale, un écrit intitulé : *Portrait de Laveaux, rédacteur du journal dit de la Montagne.* On m'y impute des crimes : mon cœur n'en connoît point ; ma réponse sera simple comme mon cœur.

Laveaux, dit on, *ennuyé du froc monacal, apostasia long-temps avant la révolution, enleva une religieuse, et s'achemina avec sa dulcinée vers Genève.*

Si j'avois été moine, si j'avois enlevé une religieuse longtemps avant la révolution ; je m'en ferois gloire. Ce seroit une preuve que longtemps avant la révolution, j'aurois eu dans mon cœur les principes de la révolution ; mais mon épouse est parente du citoyen Guiés, député à la Convention nationale : qu'on lui demande si jamais elle fut religieuse. Je voudrois qu'elle l'eût été ; j'aurois arraché une infortunée à la superstition ; je l'aurois rendue à la nature ; je n'ai pas ce mérite.

Arrivé dans cette ville, (à Genève) il déploya un grand talent pour l'intrigue, et obligea la police, qui en redoutoit les succès, de lui signifier un congé absolu de quitter cette cité au plus vîte.

Je n'ai passé qu'une seule fois à Geneve ; il y a dix-huit ans, j'y suis arrivé à dix heures du matin; j'y ai bien dîné, parce que j'avois faim, bien dormi pendant deux heures, parce que j'avois sommeil, et j'en suis reparti à cinq heures du soir pour aller en Suisse, sans savoir s'il y avoit à Geneve une police, et sans avoir parlé à aucun des gens qui la composent.

Laveaux fit route vers Basle ; là un riche négociant nommé Von-Méchlen, le reçut chez lui et le combla de bienfaits. En reconnoissance de cet accueil, Laveaux enleva la caisse à son bienfaiteur, prouesse qui le fit déguerpir de cette ville sans faire ses adieux, dans la juste crainte d'être appréhendé au corps.

Laveaux a toujours été trop fier, et a eu assez de ressources en lui-même, pour n'être à charge à personne. Quelques années après que Laveaux fut sorti de Basle, Raynal, l'auteur de l'*histoire des deux Indes*, avec lequel il avoit vécu familièrement à Berlin, l'invita à se retirer avec lui à Lausanne, et lui écrivit une lettre datée de Lausanne, 26 septembre 1783, dont voici l'extrait :

„ J'ai, mon ami, beaucoup d'attachement pour „ vous, et j'en ai beaucoup pour votre excellente „ famille ; ce sentiment m'a inspiré le desir de „ vous attirer à Lausanne où je me fixe. . . „ . . . . . si vous pensez „ comme moi, vous partirez sans delai . . . „ . . . . . *vous trouverez à votre passage „ à Basle*, QU'ON S'Y SOUVIENT DE VOUS, QU'ON „ VOUS Y HONORE ET QU'ON VOUS Y REGRETTE. „ Recevez mes plus tendres embrassemens.“

Signé RAYNAL.

Raynal venoit de passer à Basle. Auroit-il écrit ainsi à un homme qui, dans cette ville, auroit enlevé une caisse à son bienfaiteur ?

THE NEWBERRY LIBRARY

Trois ans après, un riche libraire de Basle, nommé Thurneisen, fut trouver Raynal à Marseilles, et le consulta sur une grande entreprise de littérature.

Voici la lettre que Raynal m'écrivit à ce sujet, à Stouttgard où j'étois alors :

Marseille, le 23 Mars 1788.

„ Il y a longtemps que nous nous sommes perdus de vue, mon cher Laveaux. M. Thurneisen (de Basle) sera cause que nous nous retrouverons. Cet honnête libraire a un grand projet. Je l'ai assuré qu'il ne réussiroit pas pleinement sans vous; et il a été de mon avis. Je desire de tout mon cœur que les propositions qu'il doit vous faire vous plaisent, qu'elles plaisent à votre excellente compagne, à votre aimable fille, et qu'elles fassent le bonheur d'une famille qui me sera toujours chere. Basle, autant que j'en puis juger, vaut mieux que Stouttgard, et des occupations paisibles sont toujours préférables aux agitations des cours. Dans une situation assurée, vous aurez d'ailleurs plus de moyens pour donner l'essor à vos grands talens. Recevez, vous et les vôtres, les assurances de mon respect et du plus tendre attachement. RAYNAL.

Il faut observer que Thurneisen qui vouloit m'attirer à Basle par l'entremise de Raynal, étoit alors associé avec le beau-frère de ce Van-Mechlen, dont on m'accuse d'avoir volé la caisse. Thurneisen vit encore; il m'aime; il est venu me voir à Berlin et à Stouttgard, et il sait bien qu'à Basle, comme ailleurs, j'ai fait du bien à qui j'ai pu, et que je n'ai jamais volé de caisse à personne; et si j'avois été dans le cas d'être *appréhendé par corps à Basle*, il n'auroit pas assurément chargé l'abbé Raynal, de m'engager à y revenir pour m'associer avec lui.

Le calomniateur anonyme continue :

Laveaux passa de la Suisse en Prusse ; à Berlin la réminiscence de ses vieilles habitudes pour l'escamotage, réchauffoit sa verve ; mais ses opérations furent entravées par la surveillance de la police, qui lui intima les ordres de se retirer des états de Brandebourg.

Le roi de Prusse Frédéric II, dont j'ai écrit l'histoire, en sept volumes, m'estimoit quoique j'eusse eu le courage de publier des satyres violentes, contre son despotisme, contre son ministère, et contre les prêtres de ses états ; quoique j'eusse écrit en faveur de la liberté, sous la verge de son despotisme. Le prince royal, aujourd'hui notre ennemi, me fit dire par un abbé italien, nommé Bastiani, que quand il seroit roi, il me puniroit de mes satyres. Je répondis à l'abbé : *dis à Guillaume, que quand il sera roi je ne serai pas son sujet.* Frédéric II étant tombé malade, je profitai des propositions du duc de Wirtemberg qui m'offroit une place *de professeur* dans son academie de Stouttgard ; je demandai congé à Frédéric II, sous prétexte d'affaires de famille ; voici la réponse du roi malade :

„ Le roi ne s'oppose point à la retraite du professeur Laveaux de Berlin ; des affaires indispensables le rappellant dans le pays qu'il avoit quitté, „ sa majesté lui laisse la liberté de prendre le parti „ qu'il jugera le plus convenable à ses propres intérêts. Postdam, ce premier octobre 1785, signé „ FÉDÉRIC. „

Ce n'est pas là un ordre de la police *de se retirer des états de Brandebourg.*

Laveaux retiré à Stouttgard, envoya au roi de Prusse la suite d'un ouvrage entrepris par son ordre, et quelques traductions de l'allemand. Frédéric signa

de sa main tremblante, car c'étoit quelques jours avant sa mort, la réponse suivante :

» Le roi ayant reçu les deux nouveaux cahiers » du cours de langue française, par le professeur » à l'académie de Stouttgard, Laveaux, ainsi que » les deux ouvrages allemands traduits par le même » auteur, le fait remercier de son attention. Postdam » le 8 juillet 1786, signé : FÉDÉRIC. » Un orgueilleux roi de la Germanie n'écrit pas ainsi à un homme qu'il a fait chasser de ses états.

Mirabeau que je n'ai jamais vu, arriva à Berlin quelque temps après mon départ de cette ville. Il entendit parler de moi, me proposa de travailler à son grand ouvrage sur la Prusse dont j'ai composé une grande partie ; et forma le projet de me faire revenir à Berlin. Voici l'extrait d'une de ses lettres. (Frédéric étoit mort.)

» Je veux du moins me justifier de n'avoir pas » passé à Stouttgard pour vous voir : je me regar- » derois moi-même comme inexcusable, si je n'a- » vois pas été dans l'impossibilité morale de sa- » tisfaire à mes desirs qui étoient vifs et sincères. » J'ai du passer par Brunswic ; j'ai du m'y rendre » le plutôt possible ; j'ai du faire céder mes vœux » personnels à des considérations plus importantes » et qui même retardoient, si elles ne renversoient » pas les arrangemens typographiques que j'aurois » voulu faire avec vous, et qui sont de saison » encore, mais sous le masque, et après toute fois » que j'aurois tâté si je ne pourrois pas vous rap- » procher de moi, et d'un pays que vous aimez, » *sous des conditions honorables, permanentes et utiles* ; » car en dernière analyse, l'indépendance pécu- » niaire est la première chose qu'un homme ait à » desirer en société, et à peu-près la seule qu'il » ait à demander à des princes. » .... Berlin 19 août 1786.

Mirabeau auroit-il formé ce projet, vis-à-vis d'un roi qui me détestoit de grand cœur, si à cette haine avoit été jointe la tache d'avoir été chassé par la police ?

Stouttgard sembloit être le champ d'honneur où sa carrière glorieuse devoit se terminer entre les mains de la haute justice ; mais ici comme ailleurs il eut l'adresse d'échapper aux châtimens des lois par une fuite précipitée.

A Stouttgard, j'ai osé prêcher publiquement les droits de l'homme et du citoyen à 300 jeunes gens que j'enseignois. De Stouttgard, j'ai averti la municipalité de Strasbourg des complots que l'on tramoit contre ma patrie, j'ai averti d'un projet formé pour surprendre Landau ; j'ai fait humilier les princes émigrés, dans un bal public, par des allégories piquantes, relatives à la révolution ; j'ai fait distribuer au milieu de la salle, en présence des émigrés, des milliers de billets où étoient écrits les droits de l'homme, et des menaces aux tyrans. A la vérité, j'ai risqué de périr sur un échafaud pour ces actions hardies : mais est-ce à des françois à me le reprocher ? Cependant je ne me suis point sauvé précipitemment de Stoutgard. j'ai demandé mon congé au duc, en homme libre ; je l'ai demandé trois fois, après avoir patriotisé les étudians, une partie des professeurs de l'université, et une très-grande partie de la ville. La veille de mon départ, les étudians de l'académie sautèrent pendant la nuit les murs de la pension, vinrent me donner une sérénade, et m'envoyerent une députation pour me féliciter de rentrer sur la terre de la liberté. Ils crièrent sous mes fenêtres avec leurs parens : *Vive la liberté ! vive la nation française ! vive Laveaux !* voilà mes intrigues. Lorsque Custines entra à Spire, deux de mes élèves de Stouttgard, abandonnerent l'université, vinrent le

féliciter, et servent à présent dans les armées de la république. Custines en a rendu compte à la Convention Nationale; voyez les procès-verbeaux: voilà l'effet de mes intrigues !

Après tant de nobles exploits, la révolution lui ouvrit les portes de Strasbourg. Là réuni à quelques banqueroutiers, qui ne peuvent être que des patriotes tant suffert, il a porté le raffinement et l'industrie à un dégré suprême.

Je n'ai été lié à Strasbourg qu'avec le libraire Treuttel, pour le *journal de Strasbourg*, et pour un *journal d'instruction publique*; et assurément Treuttel n'a jamais fait banqueroute.

On dit encore que je me sers pour la rédaction du journal de la montagne d'un certain *Grosley* suant d'aristocratie, et ce *Grosley* a été présenté au comité de correspondance des jacobins, sur les recommandations de Hébert, à ce qu'on dit, et j'ai écrit vertement à *Grosley* sur ses mauvaises notes, et il m'a repondu une lettre impertinente; et on doit l'avoir changé, et je ne me mêle plus de rédiger les séances de la convention, et j'ignore qui prend les notes.

On dit qu'un certain *Villequez* est un de mes collaborateurs; et je n'ai jamais vu *Villequez* qu'une seule fois, ayant été mené dîner chez lui par un tiers, et je n'ai aucune correspondance avec lui.

On dit encore que j'intrigue avec le général Ferrier, et de ma vie je n'ai parlé à ce général, et n'ai eu aucune correspondance avec lui.

Tout ce que j'avance ici est fondé sur des preuves authentiques; j'offre cent louis à celui qui prouvera que je n'ai pas dit vrai, ou que le pamphlet contient une seule inculpation fondée. Je sais qui a fait ce pamphlet; j'en connois l'auteur, les instigateurs, les approbateurs, et jusques à l'imprimeur: je pourrois remonter à la misérable source

qui l'a produit . . . mais je respecte les patriotes, même lorsqu'ils sont injustes . . , si j'étois un intrigant, j'aurois une belle occasion d'égoiser . . . il vaut mieux retourner à la chose publique. Je défie mes ennemis de se nommer. Ils ont un grand intérêt de prouver ce qu'ils ont avancé, car leur rage seroit bien assouvie. Je les somme de fournir ces preuves ; s'ils ne les fournissent pas, c'est une preuve qu'ils n'auront pas pu les trouver ; c'est une preuve qu'il n'y en a point : Car qui pourroit mieux les trouver que de tels ennemis ; et s'il n'y en a point , c'est une preuve que les faits sont controuvés , et qu'ils sont de lâches coquins.

Je suis homme public ; j'écris au ministre des affaires étrangères, pour qu'il s'informe à Basle , si le fait de la caisse volée est vrai ; s'il est vrai, je dois être chassé, deporté, guillotiné : s'il n'est pas vrai, ignominie à mes calomniateurs !

Je déposerai où l'on voudra les originaux des lettres que je cite ; j'en déposerai cent, j'en déposerai mille de la même espèce.

J. Ch. LAVEAUX.

De l'Imprimerie des 86 départemens et de la Société des Jacobins.